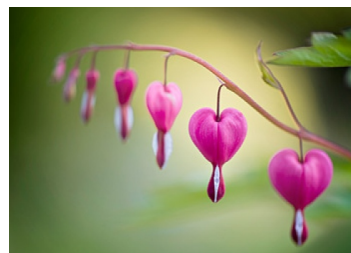


# ST PHI-ACTU'

Avril 2018



Site internet communal : [www.saintphilibert-21.fr](http://www.saintphilibert-21.fr)



## *Les dernières décisions du Conseil Municipal*

*Lors de la séance de conseil municipal en date du 19 mars 2018 principalement dédiée au vote du budget 2018, différentes décisions ont été prises.*

*Après une large réflexion sur les investissements à maintenir sur notre collectivité, il a été retenu d'engager les travaux suivants :*

- *Plantation de végétaux : 2 112 €*
- *Aménagements des sanitaires et mise en conformité de l'accessibilité de l'école Alix Lhote : 7 683,60 €*
- *Mise en conformité de l'accessibilité des sanitaires de la salle des fêtes : 14 107,20 €*
- *Mise en place d'une sous-toiture sur un logement locatif : 6 334,80 €*
- *Maîtrise d'œuvre des futurs travaux de l'église : 10 517 €*

*Afin de venir en soutien à la vie associative, différentes subventions seront attribuées :*

- *Coopérative scolaire de l'école Alix Lhote : 352 euros*
- *Association « Les Lutins » : 250 euros*
- *Donneur du sang de Gevrey-Chambertin : 130 euros*
- *Banque Alimentaire : 150 €*

*Enfin, en tenant compte des taux d'imposition appliqués sur notre commune et des contraintes budgétaires imposées par l'Etat, il a été décidé de réviser seulement le taux de la taxe du foncier bâti en le modifiant de 10,25 à 10,50%. La taxe d'habitation demeure inchangée.*



*Secrétariat de mairie fermé les*

*lundi 30 avril, lundi 7 mai et vendredi 11 mai 2018*



*Congés de Printemps du 7 avril au 22 avril 2018*



### *Inscriptions à l'école maternelle*

*Les inscriptions se feront à l'école maternelle de Saint Philibert*

*à partir du lundi 23 avril 2018, uniquement sur rendez-vous au 03 80 51 85 46 ;  
merci d'appeler de préférence entre 14h et 14h30.*

*L'inscription est obligatoire pour tout élève arrivant pour la première fois dans  
une nouvelle école (entrée en TPS ou PS, entrée en CP ou élève changeant d'école).*

*Pour les inscriptions, veuillez vous munir :*

*de votre livret de famille*

*du carnet de santé de votre enfant*

*si l'élève change d'école*

*du certificat de radiation de l'école d'origine*

*si vous ne scolarisez pas votre enfant dans l'école rattachée à votre commune  
d'origine:*

*de la demande de dérogation signée par le maire de la commune d'origine et par le  
maire de la commune où vous voulez scolariser votre enfant*

*Vous pouvez télécharger la fiche de renseignement à compléter pour l'inscription  
sur le site de l'école : <http://mat-st-philibert-21.ec.ac-dijon.fr/>*

*La directrice de l'école maternelle, Mme Olivier*



Comme chaque année, l'Association « Les Lutins » organise un vide-grenier et une journée artisanale qui aura lieu le dimanche 6 mai 2018 à l'espace des Crais  
Les personnes intéressées peuvent contacter  
Madame Françoise GRAPIN - ☎ 03.80.51.88.52  
Madame Catherine MORAL - ☎ 03.80.34.12.94



## Fête de la victoire de 1945



Comme chaque année, notre village est fier de rendre hommage aux combattants de la dernière guerre, le Maire et le Conseil Municipal, les familles de l'équipe de réception du parachutage, vous convient le :

lundi 7 mai 2018 à 18 heures

pour commémorer le 75<sup>ème</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> parachutage d'armes en Côte d'Or par les Forces Françaises Libres et célébrer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Rendez-vous à la stèle « Square du Souvenir Français » en présence des portes-drapeaux et des membres du conseil municipal.

Participez à cette commémoration en compagnie de jeunes enfants pour garder en mémoire cette période qui a marqué à jamais la France et les Français.



Ensuite un discours et un dépôt de gerbe de fleurs suivront au Monument aux Morts en souvenir de la victoire de 1945. Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle du temps libre.



Pétanque inter-villages

A Saint-Philibert le samedi 12 mai 2018